



Municipalité de Bougy-Villars

RAPPORT DE GESTION

2019

MUNICIPALITÉ

Présidence : **M. François Calame, Syndic**

Vice-présidence 2018-2019 : **Mary-Claude Liang**

Vice-présidence 2019-2020 : **Myriam Gaillard Houriet**

CALAME François		Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM Suppléante : M.-Cl. Liang
FAVRE Christophe		Finances, informatique, intégration, défense incendie Suppléant : F. Calame
GAILLARD HOURIET Myriam		Forêts, vignes, école et jeunesse, espaces verts, affaires culturelles, tourisme, eau potable, sociétés locales Suppléant : J. Barbey
LIANG Mary-Claude		Routes, bâtiments communaux, transports publics, cultes Suppléant : Ch. Favre
BARBEY Jean		Déchets, affaires sociales, protection civile, épuration Suppléante : M. Gaillard Houriet

1 - ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie 40 fois en 2019 les lundis soirs à 19h15 (durée 3h à 4h). Le procès-verbal est tenu par la Secrétaire municipale.

L'ordre du jour des séances est préparé par la Secrétaire municipale la semaine précédente et les municipaux décident des points à traiter en séance, ceux à traiter seul et les objets divers.

Des réunions extraordinaires sont organisées pour traiter d'un sujet spécifique.

Les factures sont examinées pendant la séance hebdomadaire, validées et transmises à la Bourse communale.

Les Municipaux participent aux séances de présentation des préavis aux commissions, à celles du Conseil général et aux séances des ententes et associations intercommunales. Ces séances ont lieu en général en soirée.

Selon les dicastères et les travaux en cours sur la Commune, les municipaux responsables suivent les projets et participent aux réunions avec les professionnels. Ces séances ont lieu en journée.

La Municipalité organise les séances d'information publiques avant les séances du Conseil général, ceci afin de présenter les préavis à tous les habitants, Conseillers généraux ou pas. La fréquentation à ces séances est très variable, néanmoins le principe de ces séances n'est pas remis en cause.

COMPÉTENCES DELEGUEES

Les compétences suivantes de la Municipalité n'ont pas été utilisées en 2019 :

1. Autorisation générale pour statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles dans une limite maximale de CHF 50'000.- /année.
2. Autorisation générale pour statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dans une limite de 50'000.-/année.
3. Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et extraordinaires pour un montant de CHF 30'000.- par cas.

RELATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est fréquemment en contact avec les Municipalités voisines, notamment à travers les différentes associations et ententes intercommunales :

ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne Cossonay
ASSAGIE	Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy
AIEE	Association pour l'Épuration des Eaux Bougy-Féchy-Perroy
REFUGE INTERCOMMUNAL	Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman pour la gestion du refuge intercommunal à Pizy
DECHETTERIE	Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman-Perroy pour la gestion de la déchetterie intercommunale à Féchy
SDIS ETRAZ REGION	Service de Défense contre l'Incendie et de Secours Etraz Région
ORPC MORGES	Organisation Régionale de Protection Civile Morges
ARCAM	Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges
SIDERE	Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs
LE CONSEIL REGIONAL DE NYON	association des Communes du district de Nyon
VIN ET TERROIR FECHY	Féchy Vignoble Classé
SYNDICS DU DISTRICT DE MORGES	Réunions régulières organisées la Préfecture
GRUPEMENTS FORESTIERS DU SIGNAL ET DE LA SAUBRETTE	
MORGES REGION TOURISME	

PARTENAIRES RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

FIDUCIAIRE COFIREV

COFIREV est notre réviseur des comptes et effectue un examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

FIDUCIAIRE BDO

BDO est notre fiduciaire conseil dans la planification financière. Elle participe aux études prospectives des finances communales et soumet à la Municipalité des recommandations de gestion, notamment quant aux ressources et péréquations cantonales.

OFISA

La société OFISA assure l'implémentation et la maintenance des programmes informatiques de comptabilité (Abacus) et du Contrôle des habitants (Nest).

STI

Le Service Technique Intercommunal à Gland procède à l'examen, au rapport et à de nombreux conseils en matière de demandes d'autorisations de construire. Il assure depuis 2016 les démarches de mise à l'enquête et de délivrance des permis sur mandat et décision de la Municipalité.

VISIONAPART

Nouveau prestataire pour la gestion de la téléphonie et de l'internet. La Commune a changé de prestataire pour la téléphonie et l'internet et utilise dorénavant Sunrise.

BCDT

Courtier et conseiller pour la gestion du porte-feuille d'assurances de la Commune.

SERVICE DU PERSONNEL

GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Mme Barbara Kammermann (80%)

Le Greffe municipal est ouvert non-stop le lundi de 09h00 à 14h00 et sur rendez-vous 3 autres jours par semaine.

L'activité de la Secrétaire municipale est variée et exigeante. Outre la participation aux séances de Municipalité, ses tâches multiples demandent à la Secrétaire municipale des compétences professionnelles et sociales, ceci afin de répondre aux questions des habitants et assurer le suivi des dossiers administratifs.

Population résidente au 31.12.2019 **475** (population suisse : 330 / population étrangère : 145)

Mouvements en 2019 32 arrivées, 37 départs, 4 naissances, 2 décès, 17 cartes d'identité

BOURSE COMMUNALE

M. Francesco Montoro (Fiduciaire Heller SA)

La Bourse communale assure les tâches régulières de tenue des comptes, de paiements des créances et de facturation des taxes communales

VOIRIE

M José Mendes (100%)

L'employé communal assure de manière autonome et bien organisée toutes les tâches de voirie et d'entretien des routes. Le matériel de la voirie est soigneusement entretenu. L'employé communal a été équipé d'outillage portatif électrique (taille haie, souffeuse à feuille, débroussailleuse) afin de donner l'exemple conformément au Règlement communal de police.

CONCIERGERIE

Mme Celia Magalhaes (à l'heure)

La conciergerie de la Maison Bodzérane et du Caveau est assurée par Madame Magalhaes qui contrôle l'état des salles avant et après les locations et informe la Municipalité des travaux d'entretien nécessaire. Le nettoyage général est assuré par l'entreprise CTA SA de Gland une fois par semaine et deux fois par an pour les « à fond ».

Madame Magalhaes est également en charge de la conciergerie du refuge Forestier intercommunal depuis quatre ans, à la pleine et entière satisfaction de l'Entente intercommunale.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2019

- 7 janvier : galette des rois des aînés à la maison Bodzérane



RAPPORT DE GESTION 2019

- **1^{er} août** : à l'occasion de la Fête nationale, une sortie à la Fête des Vignerons a été organisée par la Commune. Environ 50 Bodzérans étaient présentes pour ce bel événement. Le beau temps et la bonne humeur étaient de la partie.



RAPPORT DE GESTION 2019

- **16 septembre** : sortie des aînés à Berne, avec une visite de la ville en bus et du Jardin des roses, suivi de la visite guidée du Parlement fédéral pendant une session et l'accueil par le Conseiller national Claude Bégly pour une verrée.



- **14 septembre** : participation des vignerons et de la Commune à la Fête du Raisin à Féchy (voir plus sous « Vignes »)
- **19 septembre** : participation de 2 jeunes habitants, Léna Cergneux et William Knott, comme porte-drapeaux au Stade Pierre de Coubertin à Lausanne à l'occasion des JOJ2020 (<https://www.flickr.com/photos/lausanne2020/albums/72157711000934043>)
- **12 décembre** : Fenêtre de l'avant de la Commune avec un food truc www.lisbeths-soups.ch
- **14 décembre** : lors de la distribution des sapins et réception du Père Noël, La « Comédie de la Touille » a servi son vin chaud, thé de Noël et biscuits.



SOCIÉTÉS LOCALES

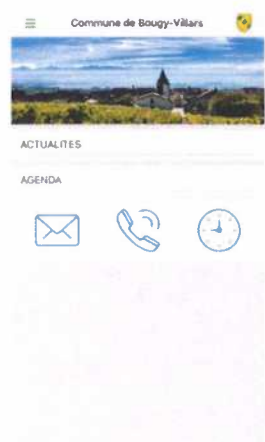
- L'association « **Un Village – Une Famille à Bougy** » continue son activité de soutien à la Famille Mohamad malgré leur départ à Nyon (<https://unvillage-unefamille-bougy.ch/>).
- L'association **Bougy-Bouge** organise des événements festifs ouverts aux habitants afin qu'ils se rencontrent. Elle organise l'apéro au Caveau tous les derniers vendredis du mois (<https://bougy-bouge.ch/>).
- Le **Club de Tennis de Table** continue régulièrement ses entrainements dans la Maison Bodzérane et atteint un niveau sportif élevé (<https://club-de-tennis-de-table-de-bougy-villars-73.websself.net/accueil>).
- La **Société de Tir Le Signal Saubraz-Bougy** est active au stand de tir de Saubraz et remporte également des résultats sportifs reconnus (<http://www.tirlesignal.ch/>).
- La société de théâtre « **Comédie de la Touille** » a repris vie après des années d'arrêt, ce surtout grâce au retour de Sylvie Lehmann et Nicole Morandi. Elle a notamment participé pour la deuxième année à la tenue du stand de Bougy à la Fête du Raisin à Féchy. D'autre part, ils se sont occupés d'offrir le vin chaud le 14 décembre lors de la visite du Père Noël.

Ces sociétés bénéficient également du soutien de la Municipalité.

SITE INTERNET – WWW.BOUGY-VILLARS.CH

Le site www.bougy-villars.ch évolue et est mis à jour régulièrement afin de partager du contenu et des informations fraîches et actualisées à la population sur les activités, les événements, les chantiers et autres informations utiles et politiques.

Le site est dorénavant accessible sur les smartphones via le navigateur ou l'application OIOLweb qui reprend le contenu principal du site, offre la géolocalisation et des alertes.



Le site est géré par notre Webmaster, M. Claude Kammerman <mailto:webmaster@bougy-villars.ch>, en collaboration avec le fournisseur et hôte OFISA Informatique et la Municipalité.

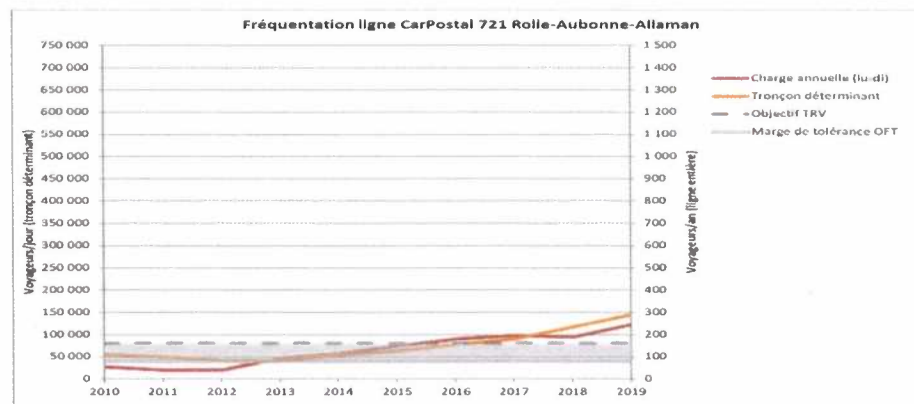
TRANSPORTS PUBLICS

LIGNE CARPOSTAL 10.721 ROLLE - AUBONNE - ALLAMAN - (SIGNAL-DE-BOUGY).

Une fois encore, la fréquentation de la ligne de transports publics CaPostal 10.721 Rolle-Aubonne-Allaman est décrite dans le bilan TP2019 comme « toujours bien au-dessus de la marge de tolérance de l'OFT, avec + de 23% de fréquentation.

Lors des ateliers couvrant le secteur 1, un sondage a été réalisé fin octobre 2019 à l'ensemble des ménages des seize communes. Son objectif était de déterminer les usages actuels du réseau, recenser les besoins et envisager ainsi les potentiels d'optimisation / amélioration du réseau de transports publics (TP) dans ce secteur. Seulement 12 Bodzérans ont participé au sondage. Le rapport sur les résultats du sondage sera connu en 2020.

Nous continuerons à inciter à l'usage des TP pour pérenniser l'offre.



ARCAM TP - OFFRE NOCTURNE

L'offre TP nocturne du district a été validé par la DGMR. Le Canton prend à sa charge le financement des offres pour les bassins de Nyon et d'Allaman ainsi que le 50% de l'offre Taxibus de Gland. Un préavis a été voté en juin 2019 pour que le fonds TP cofinance 25% des offres des bassins de Coppet et de Rolle pour les horaires 2020 et 2021. L'offre a été mise en service le 15 décembre 2019 (horaires 2020 et 2021).

RAPPORT DE GESTION 2019

Perspective : possibilité de reprise par le TRV si taux de couverture >20% atteint.

Le Taxibus du bassin de Rolle a été chiffré par CarPostal à CHF 24'000 au maximum. La refacturation finale se fera sur la base des courses réellement réalisées.

Répartition financière : pour l'horaire 2020, les communes présentes proposent de répartir la part à charge des communes (CHF 18'000) à part égale selon le tableau ci-après :

	[%]	[CHF]
Rolle	9%	2'250.00
Tartegnin	9%	2'250.00
Mont-sur-Rolle	9%	2'250.00
Essertines-sur-Rolle	9%	2'250.00
Féchy	9%	2'250.00
Bougy-Villars	9%	2'250.00
Saint-Oyens	9%	2'250.00
Perroy	9%	2'250.00
Fonds TP	25%	6'000.00
TOTAL	100%	24'000.00

La Commune a validé en juillet 2019 sa participation financière pour 2020 à raison de CHF 2'250 pour l'étude de l'offre nocturne.

BUS PYJAMA

Les statistiques 2019 de personnes transportées pour Bougy-Villars restent encore faibles avec un taux de 10.3%.

En vue de notre participation à l'offre nocturne proposée par l'ARCAM/Région Nyon depuis Rolle ainsi que le renforcement de l'offre nocturne sur Aubonne, la commune souhaite résilier le contrat relatif au Bus-Pyjama.

RAPPORT DE GESTION 2019

PRÉAVIS MUNICIPAUX

Titre des préavis	Séance du CG	Décision
Préavis municipal n°01/2019/v2 relatif à une demande de crédit de CHF 63'078.20 pour la rénovation des fontaines du village	26.03.2019	Accepté
Préavis municipal n°02/2019/V2 relatif à une demande de crédit de CHF 490'000.- pour l'aménagement d'une auberge communale à Bougy-Villars, Grand-rue n°11	26.03.2019	Préavis retiré
Préavis municipal n°03/2019 relatif aux comptes 2018	25.06.2019	Accepté
Préavis municipal n°04-2019-v2 relatif à une demande de crédit de CHF 389'272.- pour le remplacement et l'amélioration de l'éclairage public en LED	25.06.2019	Accepté
Préavis municipal n°05/2019 relatif à la motion « Pour une auberge dans le bâtiment de l'ancienne auberge » et contre-projet de la Municipalité	25.06.2019	Accepté
Rapport de gestion 2019	25.06.2019	Accepté
Préavis municipal n°06-2019 relatif à une demande de crédit de CHF 227'502.- pour le remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées Ancienne Poste – RC 50, tronçon chambres 6654-6655 à chambres 7300-7301	29.10.2019	Accepté
Préavis municipal n°07/2019 relatif à l'arrêté d'imposition pour les années 2020-2021	29.10.2019	Accepté
Préavis municipal n°08/2019 relatif au budget 2020	06.12.2019	Accepté

2 - FINANCES

Nous vous prions de bien vouloir vous référer au préavis municipal n°01-2020.

ASSURANCES

Au printemps 2019, nous avons donné un mandat à BCDT pour la gestion du portefeuille d'assurances et pour refaire un inventaire complet de nos polices d'assurances (pas de commissions dues par la Commune pour le travail entrepris). Voici son rapport :

A noter les appellations LAAO (assurance accident obligatoire), LAAC (ass. accident complémentaire), MPG (maladie perte de gain), LPP (Loi sur la prévoyance professionnelle).

1. **Assurances de personnes:**

Les contrats étant tous avec une expiration au 31.12.2022 (mise à part la LAAC au 31.12.2020), nous avons apporté tout de même des améliorations/MàJ avec une prise d'effet au 01.07.2019. Les participations aux excédents (PEP), en cas de bonne sinistralité, dans les domaines de la LAAC & MPG, ont été, elles aussi, synchronisées afin qu'elles tombent également au 31.12.2022. Ainsi, au 31.12.2022, nous aurons les 3 contrats LAAO, LAAC & MPG qui seront expirés avec les participations qui tomberont à ce moment-là, donc, nous pourrons repartir en appel d'offres (suivant votre sinistralité), pour tester de nouveau le marché de l'assurance.

- a. *Au niveau des couvertures et de la LAAC, nouvelle expiration au 31.12.2022 (synchronisée avec la PEP), avec suppression d'une exclusion dans les conditions particulières et baisse de l'indemnité journalière de 20% à 10%, pour éviter la sur-couverture inutile. Baisse des primes de 31%, suite à la négociation (soit environ Fr. 820)*
- b. *Pour la MPG, étant donné la sinistralité passée, nous avons passé le délai d'attente de 3 à 30 jours (ce qui a entraîné une baisse annuelle de 65% de la prime, soit environ Fr. 10'250), négocié une PEP de deux ans seulement avec une fin au 31.12.2022 et supprimé la condition particulière de la Caisse Intercommunale de Pension.*

2. **LPP:**

Le contrat a été amélioré dès le 1^{er} octobre 2019 sur les points suivants :

- a. *Plus (Ø) de déduction de coordination ni de plafond pour les salaires assurés concernant les couvertures des risques du plan de prévoyance.*
- b. *Inclusion d'un capital de 1 fois le salaire AVS est versé aux héritiers en cas de décès (suite maladie ou accident).*
- c. *Contributions payées désormais à 45/55 (employé/employeur) au lieu de 50/50 auparavant.*
- d. *Le contrat est résiliable au 31.12 de chaque année, avec un préavis de 6 mois.*
- e. *Ces améliorations ont entraîné une surprime annuelle de Fr. 3'949*

RAPPORT DE GESTION 2019

3. **Choses et ECA:**

La gestion se fait sur les deux contrats en parallèle (bâtiments et inventaire/mobilier) pour ne pas laisser de trous de couvertures entre les deux compagnies (auj. Vaudoise & l'ECA).

- a. *Enorme travail sur ce chapitre, puisque 8 bâtiments seulement étaient couverts par la Vaudoise, alors que 11 l'étaient avec l'ECA (différence de somme de Fr. 2'663'356 !). Notre travail a consisté à demander de suite les couvertures provisoires et de refaire les polices.*

Ainsi, la nouvelle police comprend l'ensemble des bâtiments, avec des couvertures globales pour l'ensemble des bâtiments et non plus individuelles/bât. et le rajout de quelques couvertures qui nous semblaient hautement nécessaires (dégâts des eaux, bris de glaces, revenus locatifs inexistantes sur certains bât. ou bien pour l'ensemble des bât. pour certaines couvertures).

La hausse de prime bât., négociée se monte à environ Fr. 170/an

- b. *Concernant la police Choses (inventaire mobilier), là aussi, nous avons sollicité une couverture provisoire de suite, puis équilibré la police Vaudoise avec le montant d'inventaire de l'ECA, qui était 3 x supérieur. Seuls quelques sites étaient couverts et non pas la totalité.*

Quelques couvertures complémentaires ont été rajoutées là aussi.

La prime annuelle a été considérablement augmentée, puisqu'il y a eu une hausse annuelle d'environ Fr. 1'000 (de Fr. 677.20 à Fr. 1'650.80), mais nous n'assurons pas l'ensemble des sites, donc aucune comparaison possible.

4. **IETI:**

La couverture bureautique a été renouvelée au 28.08.2019, avec une mise à jour des informations de cotation, occasionnant une prime additionnelle annuelle d'environ Fr. 330

5. **RCE:**

Aucune démarche à ce jour, car la police en place semblait adaptée. Néanmoins, un appel d'offres sera demandé pour la fin d'année 2020, pour d'une part parfaire les couvertures et, d'autre part, tester le marché dans le domaine de la responsabilité civile de communes.

6. **TC/RCMO Parking :**

Succinct appel d'offres, étant donné le délai de mise en place de la police. Mais le contrat a été vite mis en place avec une couverture provisoire, afin de parer à toute éventualité avant la signature de la proposition.

7. *Les autres contrats **TC/RCMO (Auberge & Petite Ecole)** encore en vigueur, ont également été repris sous gestion par BCDT, pour suivre les fins de travaux et demander éventuelles des prolongations de couvertures et apporter l'aide attendue en cas de sinistres.*

RAPPORT DE GESTION 2019

8. **D&O:**

Mise en place d'une police d'ass. responsabilité des dirigeants auprès de Zurich Assurances au 19.08.2019, avec la couverture des mandats extérieurs, pour une prime annuelle de 1'890

9. **Ass. protection juridique & circulation:**

Discussion en cours pour cette couverture. L'appel d'offres est en cours de finalisation et nous recommandons cette couverture d'assurances.

Il ne faut pas oublier toutes les tâches administratives annexes, telles que mise à jour des sommes d'assurances, gestion des sinistres, contrôle des décomptes définitifs, etc., et, surtout, la simplification des relations pour la commune, qui ne s'adresse plus qu'à un seul intermédiaire, pour l'ensemble de ses questions.

3 - DOMAINES ET BÂTIMENTS

VIGNES

L'année 2019 a été marquée par une situation de crise sans précédent. Les récoltes 2018 et 2019 ont été généreuses mais à cause de la sous-consommation de vins, l'encavage de ces deux millésimes était largement excédentaire ce qui a conduit à un déclassement des vins de ses deux années par la maison Schenk qui a dû répercuter cette perte avec une baisse de 0.30 ct/lit ce qui équivaut à **deux-tiers de moins** du prix d'achat au litre.

Une nouvelle étiquette de vin a été réalisée pour le vin de la « Réserve Communale ». Cette nouvelle identité visuelle sera progressivement déclinée sur des supports non officiels de la Commune comme les tabliers de sommeliers, utilisés à la Fête du Rasin p.ex..

La Commune reste le principal consommateur des vins communaux lors de séances, Conseils généraux, apéros divers et fêtes communales comme le 1er août ou la fête des habitants.



22^{ÈME} EDITION DE LA FÊTE DU RAISIN



Pour la deuxième fois cette année, la Municipalité a approché les vigneronns de la Commune et leur a proposé de faire un stand commun « Bougy-Villars » où les 4 vigneronns et la Commune étaient présents avec leur vins.

Un grand stand a été mis en place grâce à l'aide de M. G-Claude Blanchard et à la présence continue de la Comédie de la Touille qui nous a rejoint dans cette aventure. Notre stand a comme en 2018 eu un beau succès et n'a pas désempli de la journée.

La Municipale en charge a continué d'oeuvrer au sein le comité d'organisation de la FdR. La participation à la Fête du Raisin permet d'avoir une meilleure visibilité et de faire connaître Bougy-Villars comme faisant partir de l'appellation Féchy.

LES FORÊTS

La clé de répartition de la gestion administrative (poste de garde) a été stable en 2019 avec CHF 2120.- de charge.

L'année 2019 clôt avec un bénéfice de CHF 11'317.39 soit une diminution de plus de 80'000.- francs par rapport à 2018 que l'on peut principalement expliquer par une diminution des ventes de plus de CHF 50'000.-, dues principalement à la perte des commandes de la société Bosson à Carouge qui a arrêté la vente de bois ainsi que par la diminution des ventes de plaquettes aux CAD d'environ CHF 30'000.- à cause des problèmes d'humidité du stock de bois qui n'atteignait pas les valeurs demandées. Des mesures sont prises pour améliorer la qualité.

De plus, nous avons constaté que les forêts accueillent de plus en plus de promeneurs, sportifs, campeurs, et des chiens souvent non tenus en laisse, ce qui est interdit du 14 avril qu 15 juillet pour la protection de la faune qui est en pleine période de reproduction. Des panneaux ont été installés dans certains endroits stratégiques afin de rappeler les règles d'usages.

Nous avons également constaté des dépôts sauvages de branches, d'herbe et autres objets aux abords ou dans les forêts.

LES BÂTIMENTS

AUBERGE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 1) – PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Les deux appartements sont terminés. Un appartement est loué et le second au dessus-de l'auberge est réservé pour le futur exploitant.

Les travaux de l'auberge ont repris après l'acceptation par le Conseil général du préavis n°02/2019. Les travaux devraient être terminés en novembre 2020.

La municipalité avec l'aide de Gastroconsult recherche activement le futur exploitant.

PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Les travaux ont pris fin en juillet 2019 et les 2 appartements sont depuis occupés et génèrent CHF 33'360 de loyer annuel.

MAISON BODZÉRANE (GRAND-RUE 11)

Les frais de nettoyage sont en légère hausses suite à la demande de nettoyage approfondi des luminaires, fenêtres et boiseries auprès de l'entreprise de nettoyage CTA.

Les frais de conciergerie quant à eux sont en proportion avec les locations.

Les locations sont en baisse. Une fois les travaux du parking terminés, nous projetons de mettre en avant la location de la salle et du foyer.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 5)

Bureau communal

Suite au changement des luminaires en LED en 2018, nous avons entrepris de rafraîchir la peinture de la salle de réunion. La salle a accueilli une toile d'un artiste bodzéran, Monsieur Jean-Daniel Gobalet.

Une nouvelle boîte aux lettres a également été installée devant le bâtiment.

Appartement

RAPPORT DE GESTION 2019

Une diminution du prix du loyer nous a permis de retrouver preneur début 2019 pour l'appartement

MAISON MARING (GRAND-RUE 12)

Les appartements de la Maison Maring sont tous loués et ont permis de comptabiliser un revenu de CHF 70'980.-.

COLLÈGE (GRAND-RUE 9)

Les locations du Collège sont complètes depuis 2018, un changement de locataire est intervenu en 2019.

ABRI PCI (ROUTE DE SUS VILLARS 3)

Suite au rapport du Service de la sécurité civile et militaire, il restait à remédier au problème lié à l'humidité. Nous avons fait l'acquisition de trois déshumidificateurs pour un montant de CHF 3'688.- financés par le compte de dispenses.

Un inventaire de tous les objets se trouvant dans l'abris est en cours. Après un nettoyage approfondi, les sociétés locales peuvent y entreposés leurs affaires.

REFUGE FORESTIER INTERCOMMUNAL LES 3.COM

Le refuge forestier rencontre depuis 4 ans un grand succès.

HIRONDELLES

La Bodzelle inaugurée le 13 mai 2017 continue à abriter avec succès nos hôtes à plumes et ce malgré les travaux du parking.



PIGEONS

Après les interventions ponctuelles du garde-faune et les conseils reçus d'experts, les pigeons continuent de provoquer d'important dégâts dans notre commune. Nous avons demandé une nouvelle intervention sur le bâtiment du Collège et le problème semble maintenant résolu. La pose du système anti-pigeons sur le bâtiment de la Petite Ecole a été installé après travaux. Ce dernier, n'est pas optimisé du côté de la fontaine, un

RAPPORT DE GESTION 2019

renforcement du dispositif est nécessaire. Le dispositif anti-pigeons sur la Maison Bodzérane doit également être complété au niveau des 5 fenêtres sur la façade Sud.

Nous invitons vivement les propriétaires à intervenir sur leurs bâtiments.

DIVERS

La société Sicli a procédé au relevé de tous les extincteurs dans les bâtiments communaux. Un nouvel inventaire a pu être établi ; certains extincteurs ont été remplacés et le contrat d'entretien a été modifié selon les changements apportés.

4 - TRAVAUX

PARCS, PROMENADES ET CIMETIÈRE

Sur le territoire de la Commune un nettoyage et une taille ont été effectués le long des Côtes de Bougy, secteur Ouest ainsi que sur le Chemin du Signal. Le Sentier des Ecureuils a également été nettoyé et des haies taillées ce qui a augmenté les frais d'entretien.

Nous avons également taillé le tilleul devant l'église et élagué deux chênes sous le cimetière ainsi que taillé et sécurisé le charme de la croisée.



POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2019 a été importante en projets de constructions et de rénovations : d'une part, pas moins de 17 autorisations, après enquête publique ou dispensée d'enquête, ont été accordées ; d'autre part, 5 permis d'habiter ont été délivrés.

Cette situation engendre un travail considérable pour la Municipalité, le Service Technique Intercommunal et parfois le conseil juridique de la Commune. Les oppositions et les recours, tous traités, sont également nombreux et font augmenter les charges communales.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Conformément à la décision du Conseil général suite au préavis n°06/2017 concernant la révision du PGA, les études préliminaires ont été réalisées par le mandataire, Bureau d'urbanisme GEA. La principale préoccupation à ce stade est le surdimensionnement de la zone à bâtir. Un premier projet a été présenté au Service Cantonal de l'Aménagement du Territoire (SDT), lequel a demandé un complément d'informations.

Le SDT a répondu défavorablement aux demandes de subventionnement pour la révision du PGA, arguant que le redimensionnement de la zone à bâtir présenté n'était pas suffisant selon ses critères. Trois rencontres avec l'urbaniste, dont une avec le directeur du SDT, n'ont pas suffi à démontrer le caractère uniquement résidentiel depuis 40 ans de la zone villa. La Municipalité continue la préparation du prochain PGA et RPGA avec le bureau d'urbanisme GEA et planifie le projet pour 2020.

LES ROUTES

Un entretien minimum des routes a été réalisé dont :

- Mise à jour du **plan de signalisation** et des mesures de circulation. Le projet est en cours de finalisation. Une quarantaine de signaux sont à enlever/modifier/remplacer. Le plan doit être validé par le Canton.
- Un comptage routier a été effectué par la DGMR dans la perspective de la validation définitive de la Zone 30km/h. Des aménagements routiers sont à prévoir notamment au bas du chemin de la Touille et sur la Grand-rue entre l'église et le domaine Riencourt. Ces remarques sont à prendre en compte dans le projet de l'aménagement de la Grand-rue.
- Le marquage de la zone 30 et pose du totem aux Perrailles ont été réalisés.
- La Municipalité étudie la valorisation de la traversée de la localité /réaménagement de la Grand-rue/cœur du village. Un préavis est prévu pour octobre 2020.
- Les travaux du parking des Macherettes, préavis n°03/2018 sont terminés.



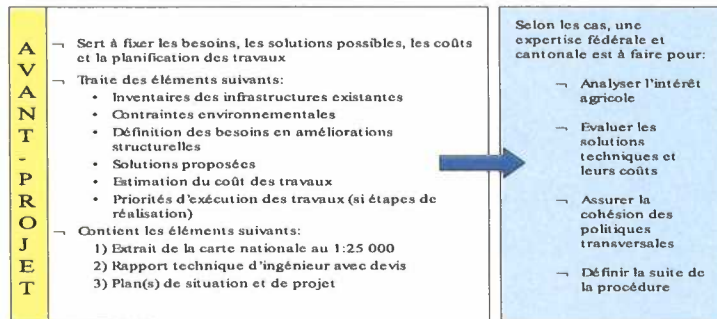
Suite à l'acceptation du préavis n°06/2018, le rapport du constat et relevés des routes, chemins et murs communaux a pu être entrepris par Conus et Bignens SA. Le rapport nous donne une idée précise des travaux à entreprendre. Les données sont sous forme d'un plan d'investissements sur le même modèle que le PGEE

Pour information ci-après, quelques chemins notés d'un indices d'état 4 à 5, appréciation selon SN 640 925 « **mauvais** » :

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| - Partie du Ch. Des Polets | Ch. Des Civières |
| - Ch. De la Gaillarde | Route de Sus-Le Mont |
| - Ch de la Gingine | Ch. Du Signal |

RAPPORT DE GESTION 2019

Certains de ces chemins sont des chemins viticoles ou agricoles. La Direction générale de l'agriculture et de la viticulture, (DEIS) nous a approché au printemps 2019 afin d'estimer nos besoins. Une subvention du Canton pour la réfection des chemins AF est possible. La Commune est à la phase de l'avant-projet avec la DEIS ; notre bureau d'ingénieur Conus et Bigens SA produit les documents nécessaires au projet. Une expertise fédérale est prévue cet automne.



Quant aux murs le rapport mentionne une dégradation sur le mur de la parcelle DP 1011, Grand'Rue et une partie des murs des parcelles DP 1018 et 1019, Chemin du signal (cimetière)

PARKING

La plupart des travaux du parking souterrain ont été finalisés fin décembre 2019.

La partie Sud-Ouest, en attente de la citerne pour le projet du chauffage à distance reste encore à réaliser. À ce sujet, la Commune est en attente du retour du nouveau prestataire, la SEFA.

DECHETS

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À FÉCHY ET ORDURES MÉNAGÈRES

En 2019, l'entente intercommunale (Allaman, Bougy-Villars, Féchy, Perroy) a continué ses discussions avec l'entreprise BeRecycling SA pour la gestion de la déchetterie ainsi que le bail à loyer avec Jaccoud Transports pour la location du site. Les charges par habitant pour ce service sont passées de Frs 110 en 2018 à Frs 120 en 2019. Les négociations avec BeRecycling pour instituer un nouveau système de facturation individualisé par famille, basé sur le concept du pollueur payeur plutôt qu'une taxe identique pour chaque habitant ont abouti. Ce système devrait devenir effectif au printemps 2020

Les déchets valorisables en déchetterie sont restés au même niveau qu'en 2018 hormis les déchets verts qui dépendent directement du climat (tontes des pelouses et des haies) qui ont légèrement diminué.

L'entreprise Henny Transports SA ramasse les ordures ménagères (OM) de notre village, porte à porte (pesées à chaque passage) avant de les acheminer vers la plateforme de transfert de Gland. Une étude est en cours pour l'installation de points de ramassage des sacs de déchets ménagers à différents endroits dans la Commune.

Les déchets ménagers récoltés sur la Commune de Bougy-Villars en 2019 sont en légère augmentation depuis 2018 (135 kg/habitant vs. 130 kg/habitant) mais toujours comparables à la moyenne du canton

Globalement les coûts de ramassage, de traitement et de déchetterie ont très légèrement augmenté par rapport à 2018 (Frs 68.783 68,064 vs Frs 68,640) La rétrocession sur la taxe au sac s'est élevée à Frs 21,288.

ASSAINISSEMENT

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX (AIEE)

Le grand souci de l'année 2019 a été l'excès dramatique de charge polluante associée aux vendanges. Cet excès de charge a temporairement colmaté les biofiltres et résulté en un déversement d'eaux non traitées dans l'Eau Noire et le lac. Tous ces problèmes ont été évalués par la Direction Générale de l'Environnement lors d'une visite sur le site le 7 novembre

RAPPORT DE GESTION 2019

Les préavis pour les travaux d'aménagement d'un piège à cailloux et pour l'installation d'un système de réservoirs et pompes pour la gestion des centrats venants de la centrifuge ont été approuvés. La réalisation de cette étape en 2020 permettra de mieux répartir, dans le cycle de 24 heures, la capacité de dépollution des eaux et d'absorber les pics de pollution engendrés par les vendanges.

La clé de répartition des coûts de la STEP élaborée par le bureau Holinger et validée par le comité directeur (CoDir) reste inchangée. Cette clé est basée sur divers paramètres allant du nombre d'habitants raccordés à la STEP jusqu'à la consommation d'eau des divers industries et artisanats ou autres exploitations agricoles. La part de Bougy-Villars reste de 18,18%.

La Convention entre notre commune et la Fondation Pré Vert relative à la détermination des taxes consommation pour les eaux usées applicable aux entreprises industrielles et artisanales rejetant de grands volumes a été signée. Les autres communes de l'entente ont été informées de cette démarche et encouragées à examiner leur situation de ce point de vue.

Les projets de nouveaux statuts et règlements de l'AIEE ont été soumis au canton.

Concernant le projet de Mega STEP, les discussions continuent mais rien de concret à rapporter en 2019. Un comité politique a été formé. L'AIEE y est représentée par Andreas Meyer, président du CODIR de l'AIEE.

PLAN GÉNÉRAL D'EVACUATION DES EAUX (PGEE)

Les exigences minimales auxquelles doit satisfaire un PGEE sont définies dans l'ordonnance sur la protection des eaux (art. 5). Le PGEE planifie l'évacuation des eaux et la mise à jour du réseau EU et EC.

Conformément au PGEE, la Municipalité de Bougy-Villars a décidé de procéder au remplacement des collecteurs EU-EC du tronçon Ancienne Poste - RC 50, plus précisément des chambres 6654-6655 aux chambres 7300-7301.

Cette décision est dictée par le mauvais état de ces canalisations et les dangers que cela représente. Il faut ajouter à cela le projet du propriétaire de la parcelle 194 de procéder au minage de la vigne en 2020.

Le préavis n°06/2019 a été accepté par le Conseil Général. Les travaux sont estimés à CHF 227'500.- et devraient commencer en automne 2020 après le minage de la vigne.



RAPPORT DE GESTION 2019

Fin 2019, un problème de débordement de canalisation à la hauteur du PT 81 (Charbon) a été signalé.

La société Carlin et Kunzli ont pu intervenir rapidement. Cependant le problème persiste en cas de forte pluie Dès lors, une étude est menée pour la réalisation d'un dépotoire afin de collecter les plaques de calcaires.

CURAGE SYSTÉMATIQUE

Le curage du réseau EU et EC de Bougy-Villars (secteur 2) et des grilles et sacs de routes a été effectué en octobre 2019. Le rapport présente de nombreuses plaques de laitence et de calcaire.

Le secteur 2 concerne les chemins suivants :

Chemin de la Fin

Ruelle de la Bodzérane

Une partie de la Route des Palets

Chemin du Prêche

Place de l'Ancienne Eglise

Une partie du Chemin des Macherettes

Chemin de la Laiterie

Grand-rue : du carrefour ch. du Signal/ch. des Perrailles jusqu'à l'église



5 – INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ASSAGIE

Bougy-Villars fait partie depuis 2011 de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) qui regroupe 3 établissements scolaires dans 3 localités différentes.

Les comptes 2019 de l'ASSAGIE bouclent avec une charge pour les communes de CHF 8'495'874.20, ce qui représente une diminution de CHF 263'825.80 (-3.0%) par rapport au budget 2019, et une légère augmentation de CHF 27'427.22 (+0.3%) par rapport aux comptes 2018.

Depuis la rentrée d'août 2018, la Commune de Bougy compte un total de 32 élèves, répartis comme suit :

- 17 élèves de primaire – Aubonne
- 12 élèves de secondaire – Aubonne
- 3 élèves dérogés

TOTAL 32 élèves soit (- 10 élèves) par rapport à 2018

Coût pour Bougy-Villars : CHF 227'078.10 (env. 22'000.- de moins par rapport à 2018)

Pour Bougy-Villars, la différence de 32'921.90 par rapport au budget 2019 qui était estimé à 262'031.30 est principalement à mettre en relation avec les 10 élèves de moins par rapport à 2018.

EGLISE - TEMPLE

Le marteau de frappe de la cloche n°2 défectueux a été remplacé.

Une étude pour le remplacement de l'horloge-mère radio a été menée et sera réalisée en 2020.

RAPPORT DE GESTION 2019

Paroisse de l'Aubonne

Le Pasteur Monsieur Michel Durussel a pris sa retraite en avril 2019 et a été remplacé par le Pasteur Claude Demissy.

Statistiques religieuses au 1^{er} octobre 2019

Protestants	123
Catholiques	126
Autre religion ou sans religion	224



6 - POLICE

SDIS ETRAZ-REGION

D'importants orages n'ont épargné aucune région ; de la Fête des Vignerons aux habitations privées, en passant par le Bol d'Or sur le lac Léman, les masses d'eau considérables qui se sont abattues sur l'entier du canton entre juin et juillet, ont nécessité plusieurs interventions communes

En 2019, le SDIS-Etraz Région, le service a été sollicité pour 69 interventions en journée, 38 de nuit et 82 en week-end pour un total de 2'536 heures de mobilisations.

Au niveau des effectifs, Le SDIS Etraz-Région, a enregistré 52 démissions pour 23 recrues engagées dans la formation de base. A signaler que 22 sapeurs ont finalisé leur Ecole de Détachement Principal de Secours (DPS) dont plus de dix proviennent des jeunes sapeurs-pompiers.

ORPC MORGES

La commune de Bougy-Villars est une des 62 Communes membres de l'ORPC du district de Morges.

A ce titre un membre de la Municipalité participe aux assemblées générales de printemps et d'automne. Notre municipal Jean Thierry Barbey a présidé l'assemblée générale d'automne.

Le 6 février, les sirènes ont été testées avec succès Le 28 mai 2019, Monsieur Olivier Duvoisin a effectué le contrôle périodique de notre abri. Après quelques retouches mineures, notre abri a été déclaré pleinement opérationnel le 14 août 2019.

Le coût par habitant pour l'exercice 2019 se monte à Fr. 19.41, soit une économie de Fr 1.50 par habitant par rapport au budget anticipé

7 – SÉCURITÉ SOCIALE

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALES MORGES-AUBONNE-COSSONAY (ARASMAC)

L'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) est constituée de 4 centres d'activité. Au moment de la rédaction de ce rapport de gestion les informations concernant les activités de l'ARASMAC en 2019 ne sont pas disponibles.

LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

C'est plus de 890 dossiers financés en moyenne par mois que le CSR a payé durant l'année 2019.. Le contexte économique du Canton et de la région a été favorable. Une période dite de plein-emploi ainsi que des mesures de réinsertion ou de formation adaptées aux jeunes adultes ont participé au recul des prestations versées par l'aide sociale.

Insertion des jeunes adultes en difficulté

La charge anticipée par commune reste stable à 0.70 Frs par habitant.

LE CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISIONS (CRD)

Cette prestation complémentaire est destinée aux familles qui vivent avec des enfants de moins de 16 ans, qui sont domiciliés dans le canton depuis trois ans au moins et qui, malgré une activité lucrative, n'arrivent pas à couvrir leurs dépenses reconnues

LES AGENCES D'ASSURANCE SOCIALES (AAS)

Ce secteur a été restructuré en 2018 et ne compte maintenant plus que 3 agences : AAS Morges-Est, AAS Morges-Ouest et AAS Cossonay. Une part considérable de son activité se concentre autour de l'attribution de subsides pour l'assurance-maladie.

La participation des Communes a été budgétée à 23.60 Frs par habitant pour 2019

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE (AJEMA-AFJ)

RAPPORT DE GESTION 2019

Le réseau AJEMA est le réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF).

DEFIBRILLATEUR

La Commune est équipée d'un défibrillateur, placé à l'extérieur de l'entrée de la Maison Bodzérane. Ce défibrillateur fournit des instructions vocales à l'utilisateur et appelle automatiquement les services de secours.

Le défibrillateur est enregistré auprès des réseaux 144 et « First Responders ». Le défibrillateur n'a heureusement pas servi en 2019

8 – SERVICES INDUSTRIELS

SIDERE

La Commune siège au Comité Directeur du SIDERE et deux membres du Conseil général siègent au conseil intercommunal.

Le SIDERE a entrepris les travaux de rénovation de la station de pompage et de réception des sources de Bougy-Villars. Les travaux ont pris du retard pour différentes raisons (retard dans les fouilles pour remplacer les collecteurs et les tuyaux, blocages dus à des autorisations en passant, conditions météorologiques).

Les travaux entrepris devraient se terminer en 2020 avec la remise en état et l'arborisation.

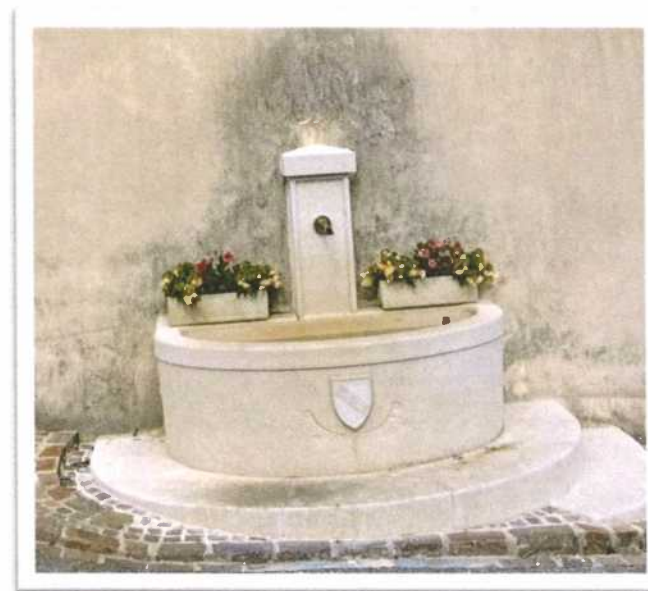


FONTAINES

Suite à l'acceptation du préavis sur la rénovation des fontaines, celles-ci ont été entièrement nettoyées et réparées.

D'autre part la nouvelle fontaine de la croisée à été mise en place par Chappuis calcaire qui a fait un magnifique travail. (voir photos).

Afin d'économiser l'eau, nous avons également mis en place un régulateur d'eau qui coupe également l'eau des fontaines qui sont sur le réseau du SIDERE, soit celle de la Croisée et de Riencourt.



ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à l'acceptation partielle du préavis n°04/2019 par le Conseil général, la SEFA a procédé au remplacement de l'éclairage public en LED en automne 2019.

L'amélioration en éclairage LED sur les chemins dépourvus de lumière et le remplacement des potelets sur le chemin des Macherettes feront l'objet de nouveaux préavis.

La SEFA est intervenue sur les bornes d'éclairage sur le Chemin des Macherettes.

Des guirlandes LED pour décorer les sapins le long de la Grand-rue ont complété l'investissement fait en 2017 pour l'éclairage de Noël.



9 - DIVERS

FONDATION PRE VERT DU SIGNAL DE BOUGY

La Fondation Pré-Vert au Signal de Bougy et le Golf Parc du Signal de Bougy sont principalement implantés sur le territoire de la Commune. Les syndics des Communes d'Aubonne et de Bougy-Villars participent au Conseil de Fondation une fois par année. Cette présence permet de conserver des relations avec le plus grand employeur de la Commune d'une part ; d'autre part, elle permet de connaître le fonctionnement et les questions de la Fondation.

AGENDA 21

La Commune de Bougy-Villars n'a pas d'Agenda 21 à proprement parler mais fait des efforts dans ce sens. Par exemple :

- le projet de chauffage à distance au bois, repris et agrandi aux bâtiments privés
- certificat Minergie pour la Maison Maring
- le renouvellement des contrats de la déchetterie intercommunale afin d'optimiser le recyclage des déchets
- la préparation d'un projet d'économie d'énergie dans l'éclairage publique.
- la construction du parking prévoit deux places avec bornes de recharge pour véhicule électrique

De plus, la Commune, représentée par le Syndic, fait partie de la Commission Energie de l'ARCAM (Association de la région de Cossonay - Aubonne – Morges). Cette commission étudie les problématiques de l'énergie dans le district, propose et organise 2 à 3 conférences thématiques, Point Energie, par année, suivies d'atelier pour développer avec des experts les cas concrets. Les sujets traités en 2019 : éclairage public, chauffage des bâtiments publics, contrôle du respect des bilans thermiques.

Suivi de la journée d'information Pusch.

La commission Energie a rencontré le groupe thématique « Energie » du Grand conseil ainsi que plusieurs députés régionaux. Plusieurs sujets ont été abordés dont la question de la gestion des demandes de pose de panneaux solaires.

DECISION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que celui de la Commission de gestion, de bien vouloir voter la décision suivante :

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- **Vu le rapport sur la gestion de l'exercice 2019,**
- **Entendu le rapport de la commission chargée de son étude,**
- **Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,**

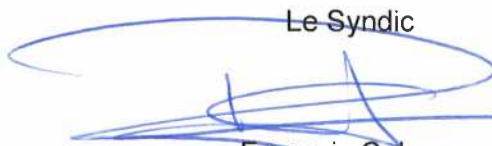
Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2019.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos cordiales salutations.

Bougy-Villars, le 13 juillet 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

François Calame



La Secrétaire

Barbara Kammermann